



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en scène de l'image

Œuvres, thèmes,
questions de
référence

Baccalauréat
Spécialité

ARTS PLASTIQUES



Barbara KRUGER *Untitled* (Sans titre),
1994-1995 Installation de sérigraphies
photographiques sur papier, dimensions
variables Cologne, Collection Ludwig,
Museum Ludwig, Allemagne.



William KENTRIDGE (1955-), *More Sweetly Play the
Dance* (Jouer la danse plus doucement), 2015, dimensions
variables, installation vidéo 8 canaux haute définition, 15
min, avec 4 porte-voix. Ottawa, musée des beaux-arts du
Canada.

Glossaire

Anamorphose : Image volontairement déformée ou fragmentée qui se recompose et retrouve son unité lorsqu'elle est observée à partir d'un point de vue précis, ou lorsqu'elle est réfléchiée par un miroir généralement courbe cylindrique ou conique.

Assemblage : Technique de la sculpture apparue au début du XXème siècle. Œuvre constituée d'éléments distincts voire de natures différentes (objets, fragments d'objets ou de matériaux ...) et rendus solidaires (soudés, collés, emboîtés, agrafés ...) L'assemblage est une rupture par rapport aux techniques classiques de la sculpture constituée de matière homogène. Équivalent tridimensionnel du collage

Cartel : Étiquette accrochée à proximité d'une œuvre, dans un musée ou une exposition et qui indique toutes les informations la concernant : nom et prénom de l'artiste, date et lieu de naissance et de mort, titre de l'œuvre, date de réalisation, technique, dimension, provenance.

Cimaise : Ce terme désigne deux choses : 1- Un dispositif d'accrochage composé d'un rail métallique fixé en haut d'un mur et d'une tige suspendue permettant de régler la position du cadre latéralement et en hauteur. 2 - Un mur ou une cloison mobile d'une salle d'exposition destiné à une scénographie ou un projet d'exposition.

Collaboration : Étymologiquement, le mot vient du latin co (« avec ») et laborare (« travailler »). Il désigne un processus par lequel deux ou plusieurs personnes ou organisations s'associent pour élaborer une œuvre commune (du dessin à la performance) ou un projet artistique commun (revue, exposition, etc.) suivant des objectifs partagés. Les collaborations peuvent s'effectuer dans des temps synchrones ou non et depuis plusieurs lieux (voir, par exemple, les pratiques en réseau). Aujourd'hui, certains artistes préfèrent à ce terme celui de « co-création » ou encore celui de « coopération », qui leur paraît mieux mettre en évidence la réalisation d'une œuvre commune, le terme latin opere renvoyant à opus, « œuvre ».

Voir glossaire *Collaboration et co-création entre artistes*, éditions CANOPE

Collage : Procédé consistant à fixer sur un support des fragments de matériaux, hétérogènes ou non (papiers découpés, journaux, fragments d'images, objets divers...) à organiser un espace par combinaison de ces éléments. Technique imaginée par les cubistes dans les années 1910.

Commissaire d'exposition ou curateur : Le commissaire d'exposition conçoit et organise des expositions temporaires ou permanentes et dirige la réalisation du projet. Il élabore le concept, la problématique de l'exposition, détermine le choix de l'artiste ou des artistes ainsi que des œuvres, la mise en espace des œuvres dans le(s) lieu(x) accueillant le projet, la tenue d'événements ponctuels qui sont rattachés, ainsi que les modalités de leur diffusion et de leur médiation auprès des publics. Chef de projet, ses choix déterminent le travail de tous les autres membres de l'équipe. Voir, Projets d'exposition, le guide des bonnes pratiques (p.151)

Le/la commissaire d'exposition est aussi dénommé(e) curateur/ curatrice, terme issue du latin curare : « prendre soin de ». En anglais «curator » désigne à la fois le conservateur en charge d'une collection muséale et le commissaire d'exposition.

Conservateur de musée : Dans un musée, le conservateur a la responsabilité scientifique des collections dont il a la charge. Il a pour mission d'étudier, de préserver, d'enrichir, de documenter par la recherche, et de mettre en valeur les collections. Il veille aussi à leur conservation, à leur communication auprès des publics il peut aussi se faire confier le rôle de commissaire d'exposition.

Dessin Voir Eduscol, Lexique pour les arts plastiques : Les éléments du langage plastique.

Dessiner est souvent perçu comme la volonté de représenter ce qui est observé de la manière la plus « juste » : un objet, un paysage, un portrait etc. Toutefois, dès que l'on dessine, on fait des choix. En arts plastiques, ces choix, liés à la représentation, sont appelés « écarts », que l'objet soit observé, mémorisé ou imaginé. Ces choix ne sont pas dus au hasard mais sont étroitement liés à l'intention de l'artiste et aux moyens dont il s'empare (outils, support etc.). Ces choix sont porteurs d'une valeur expressive.

Dessiner peut également signifier explorer des outils, des gestes, des supports sans volonté de représenter. Le dessin est alors le lieu de formes imprévues, d'inventions graphiques, d'élaboration de langages inventés, telle l'exploration graphique réalisée par Paul Klee en 1922 sur le carnet de Nina Kandinsky.

Enfin, le dessin a également une autre fonction fondamentale en arts plastiques : il permet d'élaborer un projet. Par exemple, cette fonction peut être convoquée dans le cas d'un projet tridimensionnel, en sculpture ou en architecture : on dessine ce que l'on projette de réaliser. Il convient alors de confronter l'intention à la réalisation, tenant compte notamment des effets induits

Diorama : Le diorama est un dispositif visant à la reconstitution d'une scène (historique, naturaliste...), à faire apparaître le sujet principal dans son environnement habituel. Tableau (ou suite de tableaux) de grandes dimensions, en usage surtout au XIXe siècle, qui, grâce à de savants jeux d'éclairages, changeait d'aspect, de couleur et de forme, et donnait aux spectateurs l'illusion du mouvement. À la fois peinture géante animée par des jeux de lumière, théâtre optique des forains ou vitrine des musées d'histoire naturelle, le diorama est investi et revisité par un certain nombre d'artistes contemporains. Il interroge les liens entre réel et artificiel, illusion et réalité.

Dispositif d'exposition : Pensé alors que le processus de création est terminé, il consiste à concevoir et mettre en forme l'exposition d'une œuvre dans un espace donné. Il peut être mis en œuvre par l'artiste lui-même, un scénographe, un commissaire d'exposition, un conservateur de musée. L'objectif est de mettre en valeur l'œuvre aux yeux du public : cadre, piédestal, scénographie, mise en espace, mise en scène, théâtralisation...

Dispositif de monstration : le dispositif de monstration désigne tout moyen mis en œuvre pour montrer une réalisation artistique ou un objet. Le dispositif de monstration peut être déterminé par l'artiste (dans son atelier), le collectionneur privé (dans sa demeure), le cinéaste (séquence filmique), le journaliste (reproduction photographique ou vidéo dans son article, le marchand, le critique d'art, le commissaire-priseur... Le dispositif de monstration n'a pas nécessairement d'objectif expositionnel (lié à une exposition muséale), il peut être documentaire ou commercial et n'a donc pas nécessairement une portée artistique (dans le choix du lieu, de l'objectif).

Dispositif de présentation : Pensé par l'artiste dès la conception de l'œuvre, il fait partie intégrante du processus de création. Le dispositif de présentation est l'ensemble des moyens imaginés par l'artiste pour présenter une œuvre : socle, cadre, dispositif d'accrochage, éclairage, son...

Voir Glossaire profartspla.info.

Espace : L'espace est celui dans lequel l'œuvre s'inscrit matériellement. Il est donc essentiel de rencontrer des œuvres in visu afin de prendre conscience de leur existence matérielle au delà des reproductions qui leur sont présentées. En sculpture, on sera particulièrement attentif aux relations entre la matière et l'espace, dans lequel l'œuvre s'inscrit. De même, l'œuvre peut être conçue directement en relation au lieu dans lequel elle s'inscrit : en land Art, certaines œuvres du Street Art, un retable, etc.

L'espace est celui de l'artiste qui crée l'œuvre. Celui-ci est acteur avec son corps, il agit, bouge, évolue lorsqu'il réalise l'œuvre. Jackson Pollock effectue quasiment une danse lorsqu'il crée, Richard Long arpente le paysage dans lequel il crée.

L'espace est celui du spectateur. « On ne regarde pas de la même manière une miniature, vue de près dans une sorte d'intimité, et une très grande peinture, qu'il faut prendre du recul pour bien voir ». Le spectateur peut être amené à tourner autour d'une sculpture, déambuler dans une installation etc.

Voir Eduscol, Lexique pour les arts plastiques : Les éléments du langage plastique.

Exposition : En art, elle est la présentation et la mise en valeur d'œuvres à destination d'un public. Élaborée avec des intentions scénographiques et esthétiques, elle a vocation à éclairer, donner du sens, questionner une œuvre, un ensemble d'œuvres. Elle peut être temporaire, éphémère, permanente, monographique, collective, rétrospective, thématique... Exposition monographique : exposition centrée sur la vie d'un artiste, son œuvre. Exposition permanente : exposition d'une œuvre ou d'un ensemble d'œuvre accessible de façon permanente pour le public. On utilise en général plutôt le terme, collection permanente. Exposition temporaire : exposition prévue pour une durée limitée.

Figuration : Du latin figuratio « figure, forme ». Action de figurer : façonner, donner une forme à représenter quelqu'un ou quelque chose (au propre ou figuré) par le dessin ou un autre procédé. Présenter sous une forme visible.

Installation : Disposition de matériaux, d'objets ou d'œuvres dans un espace, et formant un tout. Œuvre ainsi obtenue. Du fait de sa mise en espace, l'installation est considérée comme une forme nouvelle de la sculpture. Une installation peut être conçue pour un lieu précis, il s'agit alors d'une œuvre in situ.

Installation vidéo : Forme d'art fondée sur l'enregistrement et la fabrication d'images électroniques restituables en direct ou en différé, l'art vidéo a pour corollaire la conception de dispositifs de présentation adaptés à ce médium : moniteurs, écrans, projections, sculptures, installations, installations interactives...

In situ : Se dit d'une œuvre pensée et réalisée en fonction d'un lieu, son espace, son histoire... Une œuvre in situ ne peut être déplacée dans un autre lieu. Les œuvres in situ sont souvent accompagnées de dessins, textes, photographies ou vidéo qui témoignent de la démarche poursuivie et représentent une mémoire des œuvres réalisées.

Interdisciplinarité : Interaction entre plusieurs spécialistes et entre plusieurs disciplines pour travailler un domaine de la connaissance, un fait, un savoir complexe qui – a priori – ne peut être circonscrit à un seul domaine ou un seul champ du savoir scolaire. Dialogue et échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines. La démarche implique une coopération entre spécialistes dans des temps partagés. L'interdisciplinarité est sans doute à saisir comme évolutive et intégrative. Elle peut se concevoir comme une méthode d'enseignement. Dans ce cas, les objets d'étude et les contenus sont pensés comme globaux : un problème, une question, une problématique sont présentés sous divers angles d'approches portés par plusieurs disciplines.

Voir glossaire *Collaboration et co-création entre artistes*, éditions CANOPE.

Mise en espace : La mise en espace fait dialoguer (harmonie ou opposition, conflit) l'œuvre avec son lieu d'accueil et avec les autres éléments s'y trouvant (autres œuvres, spectateur). Elle peut être pensée par l'artiste dans son processus créatif, par le commissaire d'exposition ou par le scénographe dans le cadre d'une exposition.

Dans l'art de l'exposition, le « pourquoi », le « comment », le « où » et le « avec quoi » jouent désormais un rôle aussi important dans l'aura, la reconnaissance et la signification d'une œuvre que les simples « quoi » et « par qui ».

Voir Choisir, montrer : dispositifs d'exposition dans la collection du Frac Centre.

Mise en scène, voir scénographie.

Monumental : Qui est propre aux monuments ; qui en a les particularités et notamment le caractère grandiose, imposant. Caractère grandiose d'une œuvre résultant de ses proportions, de son style.

Muséographie : Ensemble des techniques développées pour remplir les fonctions muséales concernant l'aménagement du musée, la conservation, la restauration, la sécurité et l'exposition des œuvres.

Note d'intention : « Rédigée par le commissaire d'exposition, la note d'intention doit déterminer la façon dont il souhaite aborder le sujet. Montrer quoi ? Pour présenter le propos qu'il souhaite développer, le commissaire rédige une note d'intention. Souvent simple feuille A4, la note dans tension peut devenir un véritable dossier selon l'avancement de la réflexion du commissaire. Dans cette note, il indique le point de départ de sa réflexion, les orientations qu'il souhaite donner à son discours ainsi que les grands axes selon lesquelles le propos sera structuré. Il détermine les limites chronologique et géographique, et le type de documents qu'il souhaite présenter : tableau, films, photographies, originaux ou reproduction, etc. Il indique qu'elle sera l'atmosphère générale de l'exposition : sombre ou lumineuse, avec ou sans son... »

Concevoir et réaliser une exposition. Les métiers, les méthodes. De Carole Benaiteau, Olivia Berthon, Marion Benaiteau, Anne Lemonnier. Editions Eyrolles, janvier 2021, 3ème édition augmentée et mise à jour (p. 15)

Panoramique : Qui offre les caractères d'un panorama, qui permet d'embrasser l'ensemble d'un paysage. Cinéma, photographie. Qui permet de photographier, de reproduire un panorama ; par métonymie, le cliché ainsi obtenu.

Processus : Le processus d'élaboration et de création d'une œuvre se déroule en de multiples étapes : idée ou intention, projet, croquis, esquisses, conception d'ébauche, genèse, réalisation ou fabrication, production, présentation, exposition, réception (par un spectateur), diffusion (par les reproductions), conservation.

Voir Glossaire profartspla.info.

Rétrospective : Exposition présentant de façon récapitulative, parfois chronologique, les œuvres d'un artiste, d'une école, d'une époque...

Scénographie : La scénographie est « l'art de concevoir et de mettre en forme l'espace propice à la représentation ou présentation publique d'une œuvre, d'un objet, d'un événement. ».

Voir, Projets d'exposition, le guide des bonnes pratiques (p.168)

Termes utilisés initialement dans le monde des arts de la scène, il témoigne dans les arts plastiques, des questionnements sur le dispositif d'exposition de l'œuvre, sa relation à l'espace et aux spectateurs.

La réflexion sur la mise en scène des œuvres commence avec les avant-gardes : le premier futurisme accuse les musées de « passéisme » et met en scène son art en créant un véritable récit, exposé par les « actions futuristes ». Ensuite, le dadaïsme révolutionne l'idée d'œuvre d'art : les conditions de présentation de l'objet deviennent fondamentales.

Sensoriel / multisensoriel : Une œuvre sensorielle et/ou multisensorielle est une œuvre qui touche aux sens du spectateur : immersive, participative, tactile, olfactive, sonore... L'œuvre sensorielle suscite des émotions et touche le spectateur au delà de la délectation visuelle.

Socle : Élément qui sert de support à une sculpture. Utilisé traditionnellement dans la sculpture, il porte différents noms : piédestal, pieds douche, gaine... Il est indépendant de la sculpture. Son rôle est profondément questionné et remis en compte dans la sculpture du XXème siècle, jusqu'à sa disparition.

Support : Le support d'une œuvre bidimensionnelle, est l'espace sur lequel l'artiste intervient : une feuille, une toile, un mur etc.

Voir Eduscol, Lexique pour les arts plastiques : Les éléments du langage plastique

TEMPS

Temps/narration : Le temps peut être lié à la narration. La narration est l'acte de langage par lequel on raconte quelque chose. Les éléments du langage des arts plastiques permettent ainsi de raconter de manière visuelle. La relation entre narration et temps semble évidente lorsqu'il s'agit d'un film, d'une vidéo ou d'une bande dessinée. Dans le cas d'une image fixe, le spectateur (re)construit mentalement le récit, à partir d'une répétition de formes, la mise en scène de personnages, le hors champ, une action arrêtée, une profusion de détails, une succession d'événements, l'organisation dans l'espace de l'œuvre etc. Il est possible également de faire cohabiter plusieurs temps dans un même espace, comme cela est l'usage dans les représentations du Moyen Âge.

Temps/mouvement : Le temps représenté dans l'œuvre peut être suggéré par un mouvement, la vitesse, par une répétition d'un même personnage évoquant un déplacement (dans les œuvres du mouvement futuriste, par exemple). Le temps peut être arrêté tel un instantané photographique (Le Sacre de Napoléon, David 1806-1807). L'œuvre peut rendre compte de moments fugaces (Série des Meules, Monet, plus d'une vingtaine de toiles vers 1890).

Temps de la création : Le temps est également celui de la création de l'œuvre, pouvant être rendu lisible par l'artiste. Il est également celui qui s'écoule depuis la création de l'œuvre, qui peut occasionner des changements, parfois voulus comme dans certains bâtiments en architecture par exemple ou encore des altérations nécessitant une restauration.

Temps du spectateur : Le temps est celui de la contemplation de l'œuvre par le spectateur.

Voir Eduscol, Lexique pour les arts plastiques : Les éléments du langage plastique

Théâtralisation : Action de théâtraliser, de donner de la théâtralité ou de donner un aspect ou un effet théâtral ; résultat de cette action. Fait de rendre théâtral quelque chose (une pièce, un espace, un lieu, une œuvre, un processus, la présentation d'une image, ...). La théâtralisation est une manière de mettre en espace une œuvre, en lui donnant et à son décor, à son espace, un caractère théâtral, un côté artificiel, fictionnel, narratif, emphatique. La théâtralisation implique une mise en espace (scène, décor), une mise en scène (scénographie), une suite d'évènements où sont engagés des êtres humains agissant et parlant (acteurs) = scénographes et commissaires qui écrivent l'exposition, spec-acteur qui la lit, la suit, l'interprète, œuvres qui deviennent les acteurs principaux. La théâtralisation interroge les modalités de présentation de l'œuvre, sa mise en espace (scène, décor), sa mise en scène (scénographie).

Voir Glossaire profartspla.info.

Sources :

- Choisir, montrer : dispositifs d'exposition dans la collection du Frac Centre

https://www.frac-centre.fr/upload/document/pedagogique/2010/FILE_4e14735645233_peda_10_thema_exposition.pdf/peda_10_thema_exposition.pdf

- Glossaire in *Collaboration et co-création entre artistes : duo, groupes, collectifs en arts plastiques du début des années 1960 à nos jours*, éditions CANOPE

<https://www.Reseau-canope.fr/outils-bacs/collaboration-et-co-creation-entre-artistes-duo-groupes-collectifs-enarts->

- Glossaire, Site profartspla.info, site d'une enseignante en arts plastiques, Corinne Bourdenet Vicaire.

<http://www.profartspla.info/index.php/glossaire?letter=e>

- Lexique pour les arts plastiques : Les éléments du langage plastique, Eduscol.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/82/2/RA_C2C3_AP_Lexique_Elements_du_langage_plastique-dm_613822.pdf

- Projets d'exposition, le guide des bonnes pratiques, ICOM, Conseil International des Musées de France.

<https://www.icom-musees.fr/ressources/projets-dexposition-le-guide-des-bonnes-pratiques>